



An agency of the Government of Ontario



Un organisme du gouvernement de l'Ontario

This document was retrieved from the Ontario Heritage Act e-Register, which is accessible through the website of the Ontario Heritage Trust at **www.heritagetrust.on.ca**.

Ce document est tiré du registre électronique, tenu aux fins de la *Loi sur le patrimoine de l'Ontario*, accessible à partir du site Web de la Fiducie du patrimoine ontarien sur **www.heritagetrust.on.ca**.



AVIS D'INTENTION DE DÉSIGNER

AVIS EST DONNÉ QUE le conseil municipal de la Corporation de la Cité de Clarence-Rockland a l'intention de désigner le Parc du Moulin situé au 101 rue Edwards, Rockland, Ontario.

DESCRIPTION DES BIENS : Le parc municipal du Moulin situé au 101 rue Edwards à Rockland sera désigné comme ayant une valeur patrimoniale. Les trois structures de l'ancien Moulin Edwards seront les biens associés à cette désignation.

DÉCLARATION DE LA VALEUR OU DU CARACTÈRE SUR LE PLAN DU PATRIMOINE CULTUREL : En 1868, William Cameron Edwards construit un moulin à scie sur la Pointe McCaul à Rockland avec deux employés. À ce moment, Rockland avait environ 350 habitants. M. Edwards a embauché plusieurs Canadiens français afin d'abattre des arbres. Les hommes traînent les arbres coupés jusqu'à la rivière où ils flottent jusqu'à la scierie. En 1875, un feu ravage la scierie, mais la reconstruction se réalise l'année d'ensuite. Vint ensuite le chemin de fer en 1888 afin de transporter le bois ainsi que la marchandise. Les produits du bois étaient transportés vers Montréal pour ensuite être acheminé en Angleterre. Dans les années 1920, la scierie fut vendue. En 1926, le moulin à scie ferme ses portes suite au marasme économique après la Première Guerre Mondiale. Vers 1938, la cheminée du moulin fut démolie et en 1967 le parc municipal, le Parc du Moulin fut inauguré.

DESCRIPTION DES ATTRIBUTS PATRIMONIAUX DU BIEN : Il existe encore, dans le parc, trois fondations en pierres d'anciens bâtiments du moulin à scie, dont la fondation de la cheminée. Les trois fondations de pierres sont les éléments du parc à conserver et protéger pour l'avenir.

LES INFORMATIONS ADDITIONNELLES concernant cette proposition de désignation sont disponibles pour consultation, du lundi au vendredi, entre 8h30 et 16h30 aux bureaux municipaux situés au 1560, rue Laurier, Rockland ou en communiquant avec le Département d'infrastructure et aménagement du territoire au (613) 446-6022, poste 2250.

Toute personne peut, dans les trente (30) jours qui suivent la date de publication de l'avis d'intention, déposer à la greffière, un avis faisant part de son objection au projet de désignation du bien, ainsi qu'un énoncé des raisons motivant cette opposition et de tous les faits pertinents.

La date d'échéance pour soumettre toute objection est le 21 octobre 2016.

Daté ce 21ème jour de septembre, 2016

Service de la Greffe
Cité de Clarence-Rockland
1560 Laurier Street
Rockland, ON K4K 1P7